

Activités de l'ASI depuis le 7 octobre 2023

Le 8 octobre, l'ASI a demandé au Conseil fédéral, dans une déclaration publique, de mettre enfin le Hamas hors-la-loi en tant qu'organisation terroriste. Une demande que nous avons déposée depuis des années auprès du DFAE, mais malheureusement sans succès.

Die Schweiz soll die Hamas zur Terrororganisation erklären

Die Gesellschaft Schweiz-Israel fordert den Bundesrat auf, seine zurückhaltende Nahostpolitik zu überdenken

CHRISTINA NEUHAUS

Sie töteten mehrere hundert Menschen, unter ihnen Frauen und Kinder. 1800 wurden verletzt, Dutzende verschleppt. Was Israel an diesem Wochenende erlebte, war nackter Terror.

Doch die offizielle Schweiz meidet den Begriff im Zusammenhang mit den Vorfällen in Israel. Das Eidgenössische Departement für auswärtige Angelegenheiten (EDA) schrieb am Samstag: «Die Schweiz verurteilt den Abschuss von Raketen und die Angriffe auf Israel aus dem Gazastreifen. Wir fordern eine sofortige Beendigung der Gewalt und den Schutz der Zivilbevölkerung.» Auch Bundespräsident Alain Berset hielt sich an diesen Wortlaut, ergänzte ihn aber mit dem Satz, er spreche den Familien und Angehörigen der Opfer sein tiefstes Beileid aus.

Anders als die EU, die USA oder Grossbritannien hat die Schweiz die Hamas bis heute nicht zur Terrororganisation erklärt. 2017 lehnte der Bundes-

rat ein entsprechendes Postulat des SVP-Nationalrats Christian Inarak ab. Begründung: Die Hamas unterliege keinen Sanktionen des Uno-Sicherheitsrates.

Kontakte zur Hamas

Als die Aargauer Mitte-Nationalrätin Marianne Binder nach den Raketenangriffen von 2021 fragte, weshalb der Bundesrat Israel und die Hamas in seinen Stellungnahmen verbal auf dieselbe Stufe stelle, lautete die Antwort: Der Bundesrat vergleiche die Parteien nicht, sondern rufe ausnahmslos alle auf, ihre völkerrechtlichen Verpflichtungen einzuhalten. Die Landesregierung habe den Raketenbeschuss aus dem Gazastreifen auf Israel ebenso verurteilt wie die israelischen Völkerrechtsverletzungen in diesem Kontext.

Man unterhalte zwar Kontakte zur Hamas, doch die «inklusive Kontaktpolitik und die Politik der Guten Dienste der Schweiz in diesem Kontext werden von den internationalen Schlüsselakteu-

ren wie den USA und der EU geschätzt, gerade während Krisen». Auch werde Israel regelmässig von der Schweiz über ihre Kontakte mit der Hamas informiert.

Vergeblich versuchten die israelische Botschaft sowie jüdische Vereinigungen wie der Schweizerische Israelitische Gemeindebund (SIG) und die Plattform der Liberalen Juden der Schweiz Druck zu machen. In einer gemeinsamen Erklärung nannten die jüdischen Organisationen die Hamas «klar extremistisch, terroristisch und antisemitisch». Es könne nicht sein, dass sie sich in der Schweiz frei bewegen, Spenden sammeln und ihre Finanzen abwickeln könne. Es nützte nichts. Der Bundesrat blieb bei seiner Haltung.

Nach den brutalen Angriffen auf die israelische Zivilbevölkerung wird sich der Bundesrat nun erneut der Frage stellen müssen, wie er mit der Hamas umgehen will. Die Gesellschaft Schweiz-Israel hat ihn am Wochenende dezidiert aufgefordert, seine bisherige Position in der Nahostpolitik zu überdenken. Dazu gehöre,

«sich nicht länger zu weigern, die Hamas als Terrororganisation zu bezeichnen. Die Landesregierung müsse sich ernsthaft fragen, welche Kontakte die offizielle Schweiz mit der Hamas pflegen wolle.

Bürgerliche wählen klare Worte

In der Frage, wie sich die Schweiz im eskalierten Nahostkonflikt positioniert, verläuft eine deutliche Trennlinie zwischen den bürgerlichen Parteien und Rot-Grün. Während die meisten linken Exponenten – ausser der Grünen-Chef Balthasar Glättli – eine klare Benennung der Aggressoren vermeiden, wählten Mitglieder der SVP, der FDP, der Mitte und der GLP klare Worte.

Sie forderten nicht nur eine scharfe Verurteilung der Angreifer, sondern vernetzt auch die Überprüfung der Zusammenarbeit mit verschiedenen Palästinenserorganisationen. Die Schweiz unterstützt nicht nur das umstrittene Hilfswerk der Vereinten Nationen für Palästinaflüchtlinge im Nahen Osten

(UNRWA) mit einem Millionenbetrag, sondern auch mehrere Dutzend NGO.

Die grünliberale Nationalrätin Judith Bellaiche schrieb auf X, die Hamas sei eine Terrororganisation, die das palästinensische Volk missbrauche, Israel angreife, Zivilisten abschachte, verstümme, schände und entführe. Sie erwarte uneingeschränkte Solidarität der Schweiz mit Israel, auch von der SP und den Grünen. Thomas Aeschi, Chef der SVP-Fraktion, forderte die sofortige Einstellung der Unterstützung für das Uno-Hilfswerk. Für den FDP-Präsidenten Thierry Burkart ist klar, dass die terroristischen Angriffe der Hamas «aufs Schärfste zu verurteilen sind», und der Mitte-Chef Gerhard Pfister bilanzierte: «Mit der Ukraine und Israel werden Demokratien und westliche Werte angegriffen. Bei beiden Angriffen muss die Schweiz klar Position beziehen. Den Aggressor gleich zu behandeln wie den Angegriffenen, ist nicht neutral.»

Das Signal der bürgerlichen Mehrheit an den Bundesrat ist klar: Haltung zeigen.

Le 9 octobre, le **compte « Helft Israel »** a été réactivé. Il avait été ouvert en 1967 comme compte de dons à l'occasion de la guerre des Six Jours et « réactivé » en 1973, pendant la guerre du Kippour. Jusqu'à fin 2023, 150'000 CHF ont été versés sur ce compte dans le cadre de la campagne de dons actuelle.

Faites un don pour Israël.

Pour que les blessures soient guéries et que les dommages puissent être réparés.

Solidairement contre la terreur du Hamas.

CH79 0900 0000 8006 6000 4
Action „Helft Israel“, 8046 Zurich

Afin de renforcer la cohésion interne de l'ASI en cette période difficile, la Présidente centrale s'adresse **chaque vendredi depuis le 7 octobre** à tous les membres et amis de l'ASI par des paroles personnelles. Elle continuera à le faire jusqu'à la fin de la guerre.

Le 24 octobre 2023, l'ASI s'est engagée auprès du DFAE pour un « **oui** » de la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU en faveur d'une résolution américaine. Celle-ci a ensuite été bloquée par un veto de la Russie, car elle contenait notamment une condamnation explicite du Hamas et du Hezbollah. Le DFAE a accédé à notre demande et a voté en faveur de la résolution.

L'ASI n'a fait preuve d'**aucune compréhension** lorsque la Suisse a approuvé le **27 octobre 2023**, à l'Assemblée générale des Nations unies, une résolution appelant à un « cessez-le-feu pour améliorer la situation humanitaire à Gaza ». Cette résolution ne faisait aucunement mention du massacre du 7 octobre et des attaques terroristes du Hamas. Dans une lettre adressée au conseiller fédéral Cassis, l'ASI a exprimé son incompréhension face à cette décision.

Intervention auprès du think tank « foraus ». Dans un « Zoom -call » sur la guerre de Gaza, Israël a été accusé à plusieurs reprises de « génocide ». En réponse à notre demande, la Directrice de foraus a expliqué que ce call était une affaire ponctuelle, que foraus ne poursuivait pas d'agenda anti-israélien et ne prenait pas parti pour le côté palestinien dans la guerre actuelle. (3.12.2023)

L'abondance des rapports quotidiens pendant la guerre de Gaza a rendu pratiquement impossible de réagir à tous ceux qui étaient « incorrects » de notre point de vue. Trois exemples doivent être mentionnés.

Le vice-président de l'ASI nationale, Jean-Auguste Neyroud, a vérifié 99 articles du **Temps** publiés dans les trois semaines qui ont suivi le début de la guerre de Gaza. Il a pu démontrer et présenter à la Rédaction qu'une image déformée d'Israël avait été diffusée dans le média durant cette période. La Rédaction s'est montrée impressionnée, mais un changement de « cap » n'a pas pu être constaté.

Le **Migros Magazine** est intervenu parce que la description d'une carte d'Israël établissait un contexte historique incorrect par rapport à l'époque de la fondation d'Israël. Pour formuler son texte, la rédaction s'est appuyée sur un historien de la HSG qui a tenté de justifier son point de vue dans une prise de position adressée à l'ASI.

Une intervention auprès de la **radio DRS** a été nécessaire. L'affirmation selon laquelle un missile israélien aurait touché l'hôpital Al Ahli le 17 octobre 2023 avait en effet été diffusée. Bien qu'il soit de plus en plus clair qu'il s'agissait d'un missile du Hamas, la radio DRS a rediffusé l'affirmation le lendemain. Interrogée à ce sujet par l'ASI, la chaîne a argué qu'elle avait indiqué lors de la diffusion qu'il s'agissait d'une répétition de celle de la veille.

Intervention auprès de nau.ch pour l'utilisation du terme « Israel-Krieg » au lieu de « Gaza-Krieg » La Rédactrice en chef s'est manifestée. Le titre erroné a été mis en place parce qu'il a été enregistré dans la « machine ». Cela a été immédiatement corrigé. (4.1.2024)

Holocaust-Memorial-Day à Lugano : organisé par la Section tessinoise avec la participation de pratiquement tous les représentants politiques du canton du Tessin. (30.1.2024)

Intervention auprès de la rts pour une émission sur l'UNRWA (3 février 2024) et **intervention auprès de heidi.news** pour des articles sur le CICR (2 février 2024)

Manifestation israélienne pour la libération des otages à Lausanne. Organisé par la Section vaudoise. Ce fut un impressionnant signe de solidarité. (8 février 2024)

Intervention auprès de La Liberté en raison d'un reportage minimisant une action du Hamas. Ni le Président du Conseil d'administration de La Liberté ni la Supérieure de l'ordre des Sœurs de Saint-Paul (propriétaire de La Liberté) n'ont jamais réagi. (8 février 2024)

Campagne de l'UNRWA sur les réseaux sociaux. Les posts qui s'adressaient à Messieurs Krähenbühl, Lazzarini, Guterres et Borrell ont été largement diffusés.



Interdiction du Hamas : consultation de l'ASI. L'ASI a été invitée par le DFJP à se prononcer sur la loi d'interdiction du Hamas. Le texte de la consultation est publié sous www.suisse-israel.ch.

Intervention auprès du Président du Conseil universitaire de l'Université de Bâle. Suite à la perturbation d'un cours du professeur Petry par des activistes propalestiniens, un « échange de vues » a eu lieu entre l'ASI et le Président du conseil universitaire. (11.3.2024 et al.)

Démarche auprès du Tages-Anzeiger concernant un article invité d'un professeur de l'Université de Genève en rapport avec de possibles mandats d'arrêt contre des ministres israéliens et des dirigeants du Hamas. (17.4.2024)

Hillel Neuer doit être auditionné par la Commission de politique extérieure du Conseil national. Après que la commission a invité Pierre Lazzarini à une audition, l'ASI a réussi à ce que Hillel Neuer d'UN-Watch soit également invité à une audition.

Communiqué de presse sur le « financement de l'UNRWA par la Suisse ». Il est publié sous www.suisse-israel.ch La WOZ a insinué que l'ASI s'alignait entièrement sur la ligne du gouvernement israélien. (1er mai 2024)

Démarche auprès du président de l'EPFL en rapport avec des actions d'occupation propalestiniennes à l'EPFL à Lausanne. (1er mai 2024)

Démarche auprès du Directeur de l'éducation du canton de Vaud, également en rapport avec des actions d'occupation propalestiniennes à l'Université de Lausanne. (7 mai 2024)

Discussion avec l'EPER. Des représentants de l'EPER et de l'ASI ont discuté de l'appel à la collecte lancé par l'œuvre d'entraide pour son « aide à Gaza ». L'ASI voulait savoir pourquoi l'EPER ne qualifiait pas explicitement l'attaque du 7 octobre d'acte terroriste dans cet appel. (15.5.2024)

Communiqué de presse sur les mandats d'arrêt demandés contre des hommes politiques israéliens. Le texte intégral se trouve sur www.schweiz-isrel.ch. (22.5.2024)

Démarche auprès du « responsable palestinien » de swisspeace pour sa présentation « unilatérale » de la guerre de Gaza. (17.6.2024)

Demandes concernant des « manifestations sur la Palestine » au département d'architecture de l'EPFZ. L'ASI demande au Département et au Président de l'EPFZ des informations sur une « excursion en Israël / Palestine » et sur trois « manifestations sur la Palestine » dans le cadre de ce que l'on appelle les « Parity Talks » du Département d'architecture. (19.6.2024 et al.)

Demande auprès de swissuniversities et de la Conférence suisse des hautes écoles. L'ASI voulait savoir de ces deux institutions si les propos d'un collaborateur de l'université de Berne, qui a posté le 8 octobre que le « 7 octobre était son plus beau cadeau d'anniversaire », relevaient de la « liberté scientifique ». Les réponses ont dû être rappelées à deux reprises et se sont avérées insatisfaisantes. (20.3.2024 et. al.)

Plainte pénale après réception d'une lettre haineuse inqualifiable. Immédiatement après la parution de l'article du « Tages-Anzeiger » sur le « groupe d'observateurs » prévu par l'ASI, le Secrétaire central a reçu une lettre haineuse le menaçant de conséquences physiques sévères. Sur recommandation d'experts, une plainte pénale contre inconnu a été déposée auprès de la police municipale de Zurich.

Intervention auprès du « Tages-Anzeiger » pour un article sur la reconnaissance de la Palestine comme État. L'ASI a critiqué le fait que le correspondant au Proche-Orient du « Süddeutsche Zeitung » recommande à la Suisse de reconnaître la Palestine comme État et s'immisce ainsi dans un débat de politique intérieure. (30.5.2024)

Intervention auprès du Tages-Anzeiger pour un article sur « Munich 1972 ». Le journal a réussi à publier, pendant les Jeux olympiques de Paris, un article sur l'attaque terroriste survenue pendant les Jeux olympiques de Munich en 1972, sans mentionner explicitement que l'équipe olympique israélienne était visée par l'attentat. (24.07.2024 et al.)

Intervention auprès de la radio srf, Susanne Brunner et Fredy Gsteiger, au sujet d'une interview avec une ancienne collaboratrice juive de la Maison Blanche le jour du discours du Premier ministre israélien devant le Congrès américain. (24.07.2024 et al.)

Interventions répétées auprès de la Présidente de la ville de Zurich concernant le paiement prévu à l'UNRWA. Une première démarche a permis de corriger sa déclaration selon laquelle des enquêtes avaient totalement réfuté les accusations portées contre l'UNRWA. Dans une seconde démarche, il a été proposé de faire un don non pas à l'UNRWA, mais au Programme alimentaire mondial des Nations unies. (16.08.2024 et al.)

Intervention auprès de la Présidente de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse en raison des activités pro-palestiniennes d'étudiants. (05.05.2024 et al.)

Intervention auprès de « 24heures » en raison de l'utilisation méprisante du terme « sioniste ». (09.07.2024)

Lors de la **fête du 1er août à Lausanne** avec P. Lazzarini, la Section vaudoise a adressé une lettre de protestation au Syndic de Lausanne et a organisé une action de protestation sur place pendant la fête. Parallèlement, le Comité central a produit un courrier en trois langues demandant de garder 120 chaises vides. (28.06.2024)



« Échange » à deux reprises avec le « responsable palestinien » de swisspeace. Celui-ci a critiqué la demande de l'ASI à la Présidente de la ville de Zurich de ne pas faire de don à l'UNRWA. Il s'en est suivi un « échange de vues » intensif (17.06.2024 et 23.6.2024),

L'ASI prend connaissance de « l'agression d'un client israélien par la propriétaire d'un appart-hôtel à Zurich » et en informe le NZZ, qui publie l'incident. (07.06.2024 et al.)

Communiqué de presse de la Section de Berne concernant la candidature d'un membre antisémite du parti des Verts au Conseil municipal de Berne. Contenant un appel à la démission. (30.07.2024)

La Section tessinoise saisit le Conseil de la presse à propos de deux émissions de la RSI. L'une concernait une émission de Telegiornale du 26 juin 2024 pour une interview d'une ancienne collaboratrice juive de la Maison Blanche. L'autre l'émission « 60 Minuti » du 3 juin 2024, pour une interview sans critique de Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens, qui avait déjà comparé Netanyahu à Hitler, entre autres.

Interventions dans « Le Temps ». L'ASI a réagi à un article invité du Professeur Campiche (Professeur émérite de l'Université de Lausanne) et a exigé de la Rédactrice en chef des excuses de l'auteur ou une rectification par la Rédaction. L'auteur a affirmé que « le Conseiller fédéral Cassis est membre de l'ASI, dans les rangs duquel on propage un « Grand Israël » sur lequel le PM Netanyahu s'appuie pour s'emparer de la terre ». Avec le soutien d'un avocat, l'ASI a obtenu une rectification à l'endroit même du journal où le professeur Campiche a diffusé ses affirmations. (25.6.2024)

Requête auprès de l'organe de médiation SSR concernant l'émission « Echo der Zeit » du 29 août 2024 : « Incarcérés sans inculpation-Palestiniens en Israël ». Une interview menée par Susanne Brunner avec une activiste palestinienne sur son temps passé dans une prison israélienne. Sans référence à la « biographie » de l'activiste, ni demande de renseignements sur les raisons de son incarcération auprès des autorités israéliennes. (6.9.2024)

Intervention auprès de la srf sur une émission et un rapport imprimé au titre déconcertant « **Où est la riposte iranienne ?** ». (27.9.2024)

Demande au conseil de fondation de la Chaîne du Bonheur d'attribuer les fonds de la campagne de dons « Liban en détresse » également aux personnes qui ont dû fuir le nord d'Israël. (30.9.2024)

Démarche de la Section genevoise de l'ASI auprès du **Rectorat de l'Université de Genève et de la Direction de l'éducation du Canton de Genève**. Motif : la publication par le corps étudiant de l'Université de Genève d'un « agenda propalestinien » cofinancé par l'Université de Genève.

Manifestations silencieuses en mémoire des victimes du 7 octobre 2023. Elles auront lieu le même jour à Zurich, Lausanne, Lugano et à Genève avec une participation importante de l'ASI.

«Wir gedenken der Opfer des 7. Oktober 2023.»
Stille Kundgebung
Ohne Transparente, jedoch mit Kerzen, IL- und CH-Fahnen.
Montag, 7. Oktober 2024, 18.00 Uhr,
Tessinerplatz, Zürich (beim Bahnhof Enge)

Schweiz Suisse Svizzera Israel Israël Israele
GSI Gesellschaft Schweiz-Israel IWS Israelwerke Schweiz SIG Schweiz, Israelitischer Gemeindebund

Soirée de commémoration du 7 octobre
Se souvenir, se soutenir

LUNDI 7 OCTOBRE 2024 - 19H00
CASINO DE MONTBENON
LAUSANNE

ORGANISATION: ASSOCIATION SUISSE-ISRAËL (VSI)

EN PARTENARIAT AVEC: CIVL, AMITIÉ JUDEO-CHRÉTIENNE, EBENEZER SUISSE, B'NAI B'RITH LAUSANNE, PRO LEYSIN, KEREN HAYESSOD, WIZO LAUSANNE, CSCIL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 30 SEPTEMBRE
vaud@schweiz-israel.ch
PLACES LIMITÉES

EBENEZER SUISSE B'NAI B'RITH LAUSANNE PRO LEYSIN WIZO LAUSANNE CSCIL

IN RICORDO DELLE VITTIME DEL 7 OTTOBRE 2023
Commemorazione dell'attacco
Per la liberazione degli ostaggi e la convivenza pacifica nella regione
Domenica 6 ottobre 2024, ore 17.00
presso Hotel de La Paix, Lugano

Digitale d'onore: **Rawan Osman**
Attivista per la pace e lo sviluppo di relazioni positive e costruttive in Medio Oriente tra arabi e ebrei israeliani

Iscrizione obbligatoria (indicare il numero di partecipanti):
asilcino@hispeed.ch

Iniziativa organizzata da **Rawan Osman**
Ricordo di Israele è partner di PaceOnLine, attività per donne e ragazze a tutto per il pacifismo, in collaborazione con il comitato di PaceOnLine e con altre donne (Storacchi).
Con PaceOnLine ha incontrato con il presidente di amici e relazioni pacifiche: tanto stato che sostegno la partecipazione di amici.
Rawan Osman ha organizzato per la promozione degli Accordi di Abramo e ha facilitato la partecipazione di professori e scienziati del Peace Lab a un programma di educazione alla Shoah.
Rivoluzione e riforma della cultura ed etica dell'Università di Milano.

Saremo onorati della vostra partecipazione e del vostro sostegno in questo momento di riflessione.
Commemorazione organizzata da Associazione Svizzera Israele (azione Ticino) con la collaborazione di Ebenezzer, B'Nai B'Rith, Wizo, Kerens, e federazioni per la pace SSP e la presenza salutare di diversi gruppi e associazioni, a sostegno di Israele e della pace.

Svizzera Suisse Svizzera Israel Israël Israele